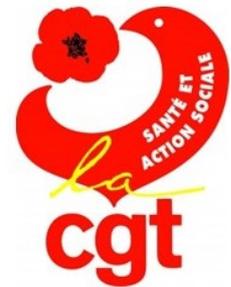




**Union Syndicale Départementale CGT
Santé et Action Sociale 04**

42 Bd Victor Hugo 04000 Digne-les-Bains
Tel : 06 36 47 97 49 ou Tel : 06 74 28 55 19
Email : cgtsantesocial04@gmail.com



Négociations en cours du Ségur de la Santé : IL VA FALLOIR TRES PROCHAINEMENT SE POSITIONNER POUR OU CONTRE LA SIGNATURE

Avant de signer ou pas le futur accord, il est important que chacun comprenne où nous en sommes dans le cadre des négociations en cours.

Nous nous sommes mis d'accord avec les autres syndicats, au niveau national, sur l'idée d'un socle commun immédiat qui doit se transposer à tous les personnels. Ce n'était pas gagné au départ mais la CGT a beaucoup poussé dans ce sens. Nous revendiquons ainsi sur la base d'une augmentation des salaires de 300 euros pour tous les personnels.

Depuis 3 séances de négociations, nous négocions avec détermination pour des salaires à la hauteur de nos exigences.

Ainsi, une enveloppe de 7,5 milliards serait allouée pour le moment. Elle serait divisée en trois parties :

- une partie pour les rémunérations de la fonction publique hospitalière,
- une autre pour le privé non lucratif et le privé lucratif,
- et une troisième qui concerne l'intéressement collectif dont aucune organisation syndicale ne veut.

Une particularité de la CGT :

Nous consulterons nos syndicats et les salariés avant de signer ou pas cet accord. C'est donc la consultation qui déterminera notre vote :

► Je suis favorable à la signature de cet accord :

► J'exige une vraie reconnaissance de nos métiers et de nos qualifications :

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Au départ, la proposition du gouvernement était une augmentation de 80 euros par mois pour les soignants et 30 euros pour les non soignants. Ce qui était ridicule, méprisant et inconcevable.

C'est la mobilisation de tous qui a permis d'obtenir des enveloppes supplémentaires. Ainsi à ce jour, il serait question de 180 euros nets pour tous les salariés du public et 160 euros pour ceux du privé.

Mais nous sommes encore loin des revendications des salariés.

NOUS CONTINUONS A PORTER VOS EXIGENCES :

- le dégel du point d'indice,
- le basculement de l'enveloppe pour l'intéressement et les heures supplémentaires vers nos revendications des 300 euros nets,
- un plan massif de formation et de recrutement,
- que l'augmentation promise n'ait aucun impact négatif sur les salaires et sur la prime de service
- que soit supprimée toute allusion dans le protocole aux auto-remplacements et aux heures supplémentaires qui sont un moyen d'écarter la question de l'augmentation des effectifs,
- que soit retirée la question de l'intéressement collectif,
- que soit supprimée la notion de glissement de tâches par « les pratiques avancées » qu'ils veulent développer bien au delà des seules infirmières,
- et un PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) avec une augmentation du budget des hôpitaux (ONDAM) à +8%.